

# **GUIDE DE L'ETUDIANT**

## ***BIENVENUE A L'ESTM***

L'Ecole Supérieure de Technologie et de Management(ESTM) a été créée en 2002 par le groupe IHEES – Casablanca Maroc en collaboration avec l'IHEES –Bruxelles Belgique et le groupe Ecole du Progrès Bamako Mali.

L'ESTM est organisée en Départements d'Enseignement et de Recherche (DER) qui en est la cellule de base. Chaque DER est dirigé par un chef de DER.

Le service des études est organisé autour du Directeur Général Adjoint, d'une Secrétaire Principale, un Responsable de la Scolarité et des Chefs de DER réunis autour d'un coordinateur.

L'ESTM, votre école, vous offre une formation de haut niveau pour vous permettre de mieux affronter les défis du monde du travail.

C'est pour cette raison, qu'elle a mis un soin particulier à :

- recruter des professeurs de haut niveau, élaborer et mettre en oeuvre des programmes adaptés,
- créer un cadre de vie agréable,
- choisir des partenaires crédibles pour une collaboration efficace et féconde,
- ouvrir une bibliothèque bien fournie,
- équiper quatre salles informatiques,
- ouvrir un studio pour la filière Journalisme-Communication et,
- construire pour siège un immeuble à nul autre pareil.

C'est dans cet espace aménagé et confortable, que l'ESTM façonne et forme ses étudiants pour la vie professionnelle, ainsi que les cadres du secteur public et privé dont elle assure le perfectionnement.

Un règlement intérieur détermine la conduite à tenir.

Depuis l'année académique 2006-2007, l'ESTM applique les innovations pédagogiques universelles. C'est ainsi qu'elle a procédé, en décembre 2009, à la remise de diplômes à ses premières promotions de Licence professionnelle dans le cadre du système LMD (Licence, Master, Doctorat) et en décembre 2015, elle a célébré sa 1<sup>ère</sup> promotion de Master LMD.

Depuis 2008, l'Etat malien a reconnu la totalité des diplômes de l'ESTM. A travers cette reconnaissance, les étudiants de l'ESTM, désormais autorisés à se présenter au concours d'entrée à la Fonction publique, peuvent postuler à tous les postes nationaux, internationaux, ainsi qu'aux emplois du secteur privé.

## **Conditions d'accès à l'ESTM**

**A l'ESTM, l'inscription est annuelle. Les pièces à fournir sont :**

Une demande timbrée précisant la filière et le niveau d'inscription ; 1 extrait d'acte de naissance + 4 photos d'identité + 2 copies certifiées du baccalauréat ou autres diplômes (certificat de fréquentation pour niveau bac) ainsi que les relevés des notes pour les études effectuées hors de l'ESTM.

### **1. Le régime des études :**

La rentrée scolaire se fait dans la première semaine du mois d'octobre, une note de service de la Direction Générale en précisera la date.

Tout en faisant une large ouverture sur le système LMD (Licence-Master-Doctorat), l'ESTM assure encore le système classique qui va du DUT à la Maîtrise en cours du jour et du soir.

Les diplômes délivrés sont donc le DUT, la Licence Professionnelle, la Licence, la Maîtrise et le Master.

### **2. Les évaluations :**

- dans le système classique, les différentes matières ont le même poids tant pour les examens que pour les évaluations continues.

Leurs notes se compensent pour donner la moyenne du semestre.

- Dans le système LMD, les matières n'ont pas le même poids et sont regroupées en Unités d'Enseignement (UE) dont un certain nombre constituent les matières du semestre.

Pour valider un semestre, il faut valider toutes les UE qui le constituent (avoir au moins 10/20 dans chaque UE). Lorsqu'une UE n'est pas validée, l'étudiant reprend en rattrapage les matières de cette UE dans lesquelles il a eu moins de 10/20. Dans ce cas, il doit justifier d'une inscription régulière pour l'année où il effectue ledit rattrapage.

Le crédit est l'unité de compte du LMD, il correspond à 20 heures d'enseignement environ.

Le crédit attribué à une matière dépend de l'importance de cette matière pour la formation et de son volume horaire global. Le semestre vaut 30 crédits, soit globalement 600 heures d'enseignement.

Le diplôme de Licence n'est délivré qu'après accumulation de 180 crédits (soit 6 semestres), la mention est déterminée par la moyenne arithmétique des moyennes des 6 semestres.

- Durant le semestre, les dates des contrôles continus sont laissées à l'appréciation du professeur.

### **3. Les examens :**

Les examens partiels se déroulent dans la première quinzaine de février pour le 1<sup>er</sup> Partiel et dans la première quinzaine de juin pour le 2<sup>ème</sup> Partiel.

Une session de rattrapage est organisée dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.

Les dates sont précisées par note de service de la Direction générale de l'Etablissement.

Dans le cadre du bon déroulement des épreuves, les consignes suivantes doivent être respectées :

- Les candidats doivent se munir des outils nécessaires au bon déroulement des épreuves : règle, stylo, gomme, Blanco, crayon, calculatrice, plan SYSCOA et autres matériels de géométrie ;
- Aucun échange verbal ou gestuel n'est autorisé entre les candidats pendant toute la durée de l'épreuve. Pour toutes informations, le surveillant reste le seul interlocuteur direct ;
- Les téléphones portables sont interdits dans la salle d'examen ;
- Les candidats doivent prendre toutes les précautions nécessaires avant d'entrer dans la salle. Tout déplacement est subordonné à l'autorisation expresse du surveillant ;
- Les candidats doivent prendre place dans la salle d'examen dix minutes au moins avant le début de l'épreuve ;
- Tous les effets personnels doivent être éloignés avant la distribution du sujet ;
- Les candidats ne doivent être en possession que des feuilles d'examen, des brouillons distribués par le surveillant, et des outils scolaires cités ci-dessus ;
- La fiche de présence à l'épreuve doit être signée après la remise de la copie au surveillant ;

- Toute fraude ou tentative de fraude au contrôle continu comme à l'examen entraîne l'exclusion immédiate de l'épreuve, qui sera notée zéro et la réunion du conseil de discipline se prononcera sur la décision d'exclusion définitive de l'ESTM;
- Aucun retard ne sera excusé sans autorisation de la Direction.

#### **4. La remise des diplômes :**

Une cérémonie de remise des diplômes est organisée dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre.

La date sera précisée par note de service de la Direction Générale de l'Etablissement en novembre.

Pour la circonstance, les récipiendaires sont invités à se faire inscrire au plus tard le 30 novembre auprès du Responsable de la scolarité et à se présenter en toge le jour de ladite cérémonie.

Une journée « portes ouvertes » est organisée dans la semaine de la remise des diplômes.

#### **5. Les activités parascolaires :**

A l'ESTM, l'activité associative est prise en charge par le Bureau Des Etudiants (BDE) pour mettre à l'épreuve le dynamisme et la créativité de l'étudiant, développer son esprit d'équipe et son esprit de responsabilité.

Les activités parascolaires s'articulent autour de trois axes :

- activités culturelles : semaines culturelles, conférences, salons ou foires d'exposition ...
- activités sportives : Tournois, journées sportives...
- activités de loisirs : Galas, excursions...

#### **Profil de l'ESTMIEN :**

Les qualités requises pour être un étudiant de l'ESTM sont les suivantes :

- L'assiduité, pour pouvoir profiter de la totalité de l'enseignement dispensé.
- La ponctualité, nécessaire pour répondre à la grande diversité des activités de l'emploi du temps.
- La conscience professionnelle qui allie ponctualité écoute et vous interdit de présenter une salle de cours bruyante et des rangs clairsemés à un professeur et fortiori à un intervenant extérieur.

- La correction dans l'attitude extérieure et dans la présentation : une tenue correcte et décente est de rigueur.
- La courtoisie dans tous les rapports humains, que ce soit avec vos camarades ou avec le corps enseignant, les intervenants extérieurs ou le personnel administratif.

### **Comment et à qui adresser les correspondances ?**

Toutes les correspondances doivent être adressées au Directeur Général de l'ESTM et déposées au Secrétariat ou envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : **estm@estmprogres.com**

### **Où trouver des renseignements sur les programmes et les inscriptions ?**

Après du Service de Scolarité.  
 Contacts : Tél : (223) 20 20 60 79  
 Site : [www.estmprogres.com](http://www.estmprogres.com)  
 E-mail : [estm@estmprogres.com](mailto:estm@estmprogres.com)

## **OFFRES DE FORMATION**

L'ESTM vous propose les formations suivantes en cours du jour et du soir:

### **Formation académique :**

#### **Cycle DUT :**

Finance - Comptabilité  
 Marketing - Management  
 Informatique de Gestion  
 Génie Informatique  
 Gestion des Ressources Humaines  
 Journalisme – Communication  
 Métiers de l'Aérien

#### **Cycle LMD :**

Licence :

Gestion et Administration des Entreprises  
 Journalisme Communication  
 Systèmes Réseaux et Télécommunication  
 Gestion des Ressources Humaines  
 Carrières juridiques

**MASTER :**

Management Financier  
Marketing - Management  
Journalisme Communication  
Systèmes Réseaux et Télécommunication  
Gestion des Ressources Humaines  
Carrières juridiques

**Cycle « classique »:**

**LICENCE/MAÎTRISE :**

Gestion des Entreprises  
Management Financier  
Marketing - Management  
Gestion des Ressources Humaines  
Journalisme - Communication  
Développement et Administration des Réseaux

**MASTER :**

Management Financier  
Gestion des Ressources Humaines  
Gestion des Projets  
Marketing - Force de Vente  
Marketing - Commerce International  
Gestion des Investissements  
Journalisme - Communication  
Banque – Assurances

**Formation continue :**

Finance Comptabilité ;  
Gestion des Ressources Humaines ;  
Métiers de l'aérien ;  
Banque Assurances ;  
Qualité;  
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;  
Marketing Management ;  
Journalisme Communication ;  
Commerce International ;